

## Le Cat et l'Ecole d'anatomie \*

par Pierre C. BERTEAU \*\*

L'anatomie théorique, chez les Grecs et Romains anciens, ainsi que chez les Egyptiens, a toujours été une constante préoccupation. L'étude des hiéroglyphes pose effectivement le problème de certaines connaissances anatomiques, voire physiologiques dès cette époque. Imhotep, architecte de la pyramide de Saqqarah, édifiée pour le pharaon Djoser, était également médecin.

Galien né à Pergame en 131, sur la côte méditerranéenne de la Turquie actuelle, élève de Satirus, puis de Numesianus, à Corinthe, part à Smyrne puis à Alexandrie où il étudie l'anatomie mais aussi l'arithmétique, la géométrie ; ensuite à Rome vers 164 il affirme l' "anatomie, base de la médecine."

Pour Avicenne (980-1037) l'enseignement pouvait répandre des idées en s'éloignant de la foi chrétienne mais, à partir de 1150, toute personne qui souhaitait enseigner devait obtenir une licence du chancelier de la cathédrale ; c'est la période de multiplication des universités. Le concile de Tours en 1163 interdit aux religieux d'exercer la chirurgie. On voit alors s'organiser plus ou moins bien des corporations de barbiers, barbiers-chirurgiens, chirurgiens, barbiers phlébotomistes.

En 1311 Philippe IV le Bel crée le Collège des chirurgiens. Fils de Philippe III le Hardi, petit-fils de Saint Louis, né en 1268, époux de Jeanne de Navarre, il se révéla une forte personnalité. Il n'avait pas de ministre, assumant toutes les responsabilités du pouvoir central, assisté de conseillers qui agissaient "en son nom". Il réforma hardiment les structures de l'Etat. Les médecins étaient tenus à l'enseignement, mais les droits étaient cédés aux chirurgiens. Les médecins se réservaient d'ouvrir la première séance par un discours payé 50 livres et les chirurgiens devaient "faire leurs cours..."

Vésale (1514-1564), né à Bruxelles, publie "*De humani corporis*" ; il est accusé de vivisection.

En 1523 on assiste à une certaine décadence de Rouen, foyer de la Ligue. Cette décadence concerne le commerce, l'industrie, mais aussi la chirurgie. De plus, une épidémie de peste décime la population.

---

\* Comité de lecture du 17 juin 2000 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 1037, rue de la Haie, 76230 Bois-Guillaume.

A cette époque Ambroise Paré (1510-1590) pratiquait des dissections dont il rassembla les résultats dans "*Briefve collection de l'administration anatomique avec la manière de conjoindre les os. Et d'extraire les enfans tant morts que vivans du ventre de la mère lorsque nature de soy ne peut venir à son effet*"

Paré voyagea beaucoup avec les rois successifs qu'il suivit. Il accompagna notamment l'armée de Charles IX et participa au siège de Rouen. Il fut alors nommé premier chirurgien du roi, en dépit du fait qu'il fut probablement huguenot.

A Rouen, le début du XVII<sup>ème</sup> siècle est l'époque de Corneille, dont la maison, rue de la Pie, est vendue à un chirurgien, anatomiste, du nom de Dominique Sonnes. C'est aussi une époque riche sur le plan scientifique : Etienne Pascal, trésorier de France, intendant de justice de police et de finances, nommé par Richelieu, s'installe dans le quartier de l'Hôtel de Ville. En 1640, Blaise Pascal a seize ans : son activité scientifique est importante. En 1642, il invente une machine d'arithmétique, ancêtre de nos machines à calculer ; en 1646, il reprend des expériences sur la Seine (probablement dans le quartier Saint Sever au niveau de la place de la Verrerie), et la côte Sainte Catherine établissant définitivement l'existence du vide. En 1646-1647, Blaise et sa sœur Jacqueline se convertissent au jansénisme, sous l'influence de deux chirurgiens "d'occasion" venus soigner Etienne Pascal d'une fracture du fémur.

Les chirurgiens rouennais veulent alors reprendre leurs cours d'anatomie mais sans aucune redevance envers les médecins, y compris pour la séance d'ouverture des cours.

En 1671, conformément à l'usage et à la demande du collège des médecins, Barassin est désigné pour professer le cours d'anatomie, Louis XIV ayant publié un acte créant des cours publics d'anatomie. Dionis occupe le même poste à Paris. Mais ces cours n'ont pas lieu pour diverses raisons ce qui amène, en février 1692 un nouvel édit royal confirmé par une sentence du siège présidial de Rouen de juillet 1697 qui "*devait faire entrer la chirurgie des provinces dans une véritable voie de progrès.*" On note alors la création de deux chirurgiens royaux dans chacune des villes principales du royaume, chargés du cours d'anatomie et d'opération chirurgicale sur le cadavre humain ; la communauté des chirurgiens devait faire délivrer des cadavres de suppliciés. C'est ainsi qu'Adrien Duboc en 1667 "retient" le corps d'un supplicié en l'achetant mais alors qu'il vient prendre livraison de ce cadavre sur la place du Vieux Marché, lieu du supplice, une trentaine d'individus (des étudiants ?) enlèvent le corps laissant Duboc désemparé.

Devant ces exactions, une transaction de mai 1709 définit l'année anatomique (20 octobre-5 avril) et précise qu'il n'y aura qu'un seul fauteuil pour le médecin du Roi lors de la séance inaugurale.

Il s'ensuit de nombreuses actions en justice contre les chirurgiens qui enlèvent un cadavre, pratiquent des dissections dans une chambre particulière sans médecin ce qui est une contravention, "*faisant entretenir dans l'ignorance les aspirants et les chirurgiens eux-mêmes*". Les chirurgiens disent qu'ils n'ont pas d'argent et que les médecins peuvent faire leur discours gratis, comme ils font gratis les dissections.

Depuis 1715, les chirurgiens ne paient plus les discours ; les discours ne sont plus faits ; le 14 mars 1720, les maîtres chirurgiens s'obligent à faire gratis tous les ans un cours d'anatomie et d'opération, en public. En 1722 cent placards sont affichés dans les rues de Rouen : Reu, qui exerce rue Malpalu, paroisse de Saint-Maclou, convoque pour

un cours commençant par l'organe de la vue. Ce cours est régulièrement professé mais son organisation n'est ni précise ni très légale. C'est la raison pour laquelle la programmation de ces cours tourne court.

Il faut attendre 1736 pour que la situation évolue : le Collège des chirurgiens envoie une supplique aux conseillers de Rouen assortie d'une pétition de la communauté envisageant la création de l'école de chirurgie et prévoyant cinq places de professeurs. Une autre supplique se contente de demander la somme de 200 livres pour l'ensemble des cinq démonstrateurs et 200 livres supplémentaires pour frais et appareils de démonstration.

C'est aussi la période où Claude Nicolas Le Cat commence à faire parler de lui à Rouen ; il y est arrivé depuis 1726, en qualité de chirurgien attaché à l'archevêque de Rouen, Monsieur de Tressan, ami de Louis XV ; il occupera effectivement ces fonctions à partir de 1728 et sera nommé, en 1731, chirurgien à l'Hôtel Dieu. Il défend un enseignement de l'anatomie ouvert à tous.

Il va sans dire que ses prises de position entraînent de nombreuses jalousies : des médecins, mais aussi des chirurgiens qui envoient une supplique du Collège des chirurgiens aux édiles de la ville car Le Cat n'est pas encore agrégé au Collège des chirurgiens.

Mais Le Cat publie alors une supplique pour la création d'une école d'anatomie et de chirurgie :

*"A Monsieur le Chancelier,*

*Monseigneur, il y a longtemps que les beaux-arts aspiraient après les changements judicieux que l'on voit aujourd'hui dans le gouvernement. La chirurgie, Monseigneur, est le premier de ces arts qui s'en soit ressenti. On ne vous a pas eu plus tôt rendu justice que vous la lui avez rendue à votre tour. Convaincu de sa nécessité pour le bien de l'état, vous avez d'abord songé à la faire fleurir dans les lieux même où il paraît le moins cultivé. Nos provinces ont retenti de cette heureuse nouvelle et s'en sont réjouies. Notre zèle pour les progrès du même art avait déjà prévenu cet événement. Nous avons élevé, sous la protection de notre Premier Président et de la Ville, un amphithéâtre anatomique proportionné aux circonstances du temps et des lieux et vous n'avez pas dédaigné, Monseigneur, de vous faire lire le petit discours que nous prononçâmes à l'ouverture de cette espèce d'école.*

*La nouvelle dont nous venons de parler nous fit espérer que les fondements que nous avions jetés serviraient à un établissement plus solide que celui que nous étions en état de faire. Monsieur de la Peyronnie eut la bonté de nous en assurer. Ces heureux commencements, ces assurances, Monseigneur, me donnent la confiance de m'adresser à Vous, protecteur né des beaux-arts, pour vous supplier d'effectuer un projet tout à la fois, et si utile à l'Etat, et si glorieux à ses auteurs.*

*Les lettres dont je suis chargé, de la part des principales personnes de votre ville, vous prouvent Monseigneur, que la requête que j'ai l'honneur de vous présenter est en quelque sorte au nom de toute la ville de Rouen. Ces lettres dispensent, Monseigneur, du pénible et délicat emploi de me recommander moi-même à votre Grandeur, et je n'ai heureusement à l'entretenir que du plan de l'école dont il est question.*

*J'ai observé, Monseigneur, et j'ai eu l'honneur de faire observer à Monsieur de la Peyronnie, que quelque louables que soient les cours publics de chirurgie tels qu'on les fait ordinairement, leur utilité ne répond pas encore au bien que l'on en espère. Les leçons qu'on y fait sont trop passagères. Le peu qu'on y dit ou qu'on y montre n'étant encore vu et entendu que d'un petit*

nombre et le reste n'emporte de là que des idées confuses et mal digérées. Le moindre inconvenient qui puisse résulter de ce chaos, c'est l'ignorance ; mais, pour l'ordinaire, il donne l'occasion à de faux plans de sciences, à l'erreur, à la présomption, à l'entêtement, suites naturelles du défaut de principe. Cette méthode d'enseigner nous expose donc pour l'ordinaire à ne faire ou que de timides ignorances inutiles, tout au mois à la République, ou de faux savants propres à déshonorer la chirurgie par leur propulsion ridicule, et plus encore par des opérations présomptueuses et attardées, et l'on ne sait que trop qu'il n'y a point d'art où l'ignorance et la méprise soient plus dangereuses que dans celui-ci.

Le but du Prince, de votre Grandeur, Monseigneur, est de donner au Royaume de véritables chirurgiens, des gens instruits à fond des principes de cette profession, et qu'il n'y a qu'une voie pour cela, Monseigneur, voie que suivent les physiciens, les mathématiciens et généralement tous ceux qui enseignent aux beaux-arts ; ce serait, Monseigneur, de dicter des cahiers, de les expliquer, d'exercer des écoliers sur le pour et le contre, d'accompagner cette théorie des pièces anatomiques, des expériences, des opérations qui y ont rapport. C'est un abus affreux ; on enseigne aussi superficiellement qu'on le fait, un art aussi profond, aussi étendu et aussi essentiel que le nôtre ! Il n'y a que des exercices suivis, comme je viens de le dire, Monseigneur, qui puissent former de vrais chirurgiens, et la chirurgie ne mérite pas moins cette attention du Prince que les mathématiques, la marine et les autres sciences dont on entretient les écoles publiques avec tant de soins.

Toute frappante que soit cette vérité, Monseigneur, elle a été jusqu'à ce jour sans produire aucun effet. On sait il y a longtemps que le nombre des sujets fait la première grandeur des Rois ; l'art de les conserver, le premier des arts, est le premier soin du ministère. Cependant il fallait que se trouvât dans ce ministère un magistrat aussi éclairé et aussi amateur du bien public que vous l'êtes, Monseigneur, pour que cette visite ne demeurât point stérile.

L'exécution d'un si louable projet n'est point difficile, Monseigneur, on ne manquera point de sujets pour remplir ces places, quand on le voudra et un seul mot peut leur assigner les fonds nécessaires à leur subsistance et au salaire de leurs travaux. Monseigneur sait, sans doute, que toutes les marchandises qui entrent dans Rouen, paient un droit qu'on nomme l'octroi. Ce droit fait tous les ans une somme considérable qui, par la bonté du Roi, est employée aux besoins publics de la ville.

Tantôt c'est l'indigence des pauvres de l'hôtel-dieu qu'on en soulage, une autre fois, c'est un collègue qu'on bâtit aux Jésuites, tout récemment c'est un palais qu'on a construit pour les Consuls des Marchands. Est-il, Monseigneur, un besoin plus pressant et plus public pour la ville de Rouen que ce qui fait le sujet de ma requête ? Notre Hôtel de Ville qui n'est arrêté dans sa bonne volonté pour moi que par le peu de fonds qu'il possède satisferait par-là à ce besoin sans altérer ses propres fonds. Tout le Peuple y contribuerait sans s'en apercevoir : d'autant moins Monseigneur, la pension d'un professeur démonstrateur est un très petit objet comparé aux sommes dont je viens de parler. On a signé d'abord, suivant les nouvelles, 150 livres de pension, mais on a arrêté que cette dépense serait proportionnée à la grandeur des villes où se ferait l'établissement, par exemple celui d'Amiens à 120 livres. Toute utile, toute nécessaire que soit cette dépense, elle est si peu considérable qu'elle mérite à peine d'être comptée comme une charge sur un revenu comme celui de l'octroi. Elle n'empêcherait ni de subvenir aux autres besoins de la ville, ni d'amasser ses revenus, si on le jugeait à propos. La chirurgie, Monseigneur, ne voit plus avec douleur l'embellissement de la ville, les concerts, les spectacles, ne lui laisser aucune part aux grâces publiques ; au moins l'art de livres est un petit tribut aux grandes sommes qu'on emploie à vivre agréablement.

Au reste, Monseigneur, l'étendue de vos lumières et de vos connaissances vous met à portée de voir les choses autrement que nous. J'ai pris la liberté de vous présenter les objets tels que je les vois, et j'attends avec respect, le jugement que vous dicterez à l'équité."

Depuis 1723, l'édit qui avait rétabli la lieutenance du premier chirurgien avait également supprimé les frais de cours de chirurgie ; ceci entraîna leur disparition, d'où cette supplique ; cependant il n'y eut pas de suite officielle.

Dès octobre 1733, pour officialiser sa position, Le Cat demanda la grâce de faire une semaine d'anatomie et d'opération avec Murette : on leur octroya un seul cadavre que Murette dût se procurer. Le Cat dût passer par le "grand chef d'œuvre" (s'opposant à la "petite expérience" qui ne permettait d'exercer que dans de petites villes de la banlieue rouennaise). Il devint maître chirurgien en 1734, et sera élevé au rang de démonstrateur royal en 1757.

En décembre 1736, il publie un "*Discours sur l'utilité et la nécessité de l'anatomie*" qui confirme ses positions prises dans sa précédente supplique.

Mais, devant l'immobilisme auquel il se heurte, c'est dès 1735 que Le Cat ouvre un cours public et gratuit d'anatomie et de chirurgie dans un étage de la porte Bouvreuil car le local de l'Hôtel-Dieu était hors d'usage ; à cette époque il ne figure pas sur la liste des chirurgiens de Saint Côme ; il y figurera en 1740 (rue Beauvoisine) puis en 1758 (à la Calende).

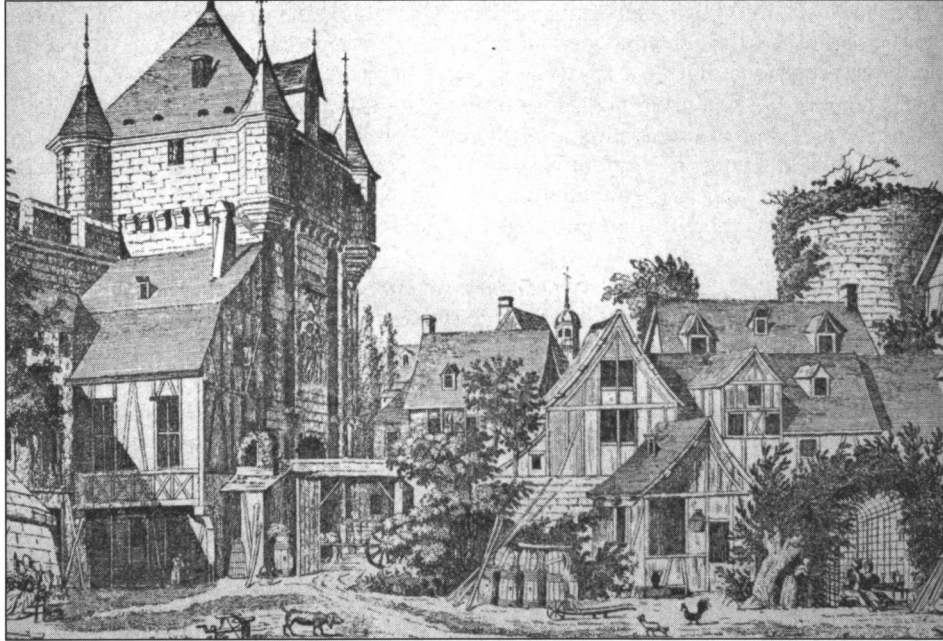
Cette initiative suscite la jalousie des médecins car il professe "*en robe amarante et bonnet carré*", mais aussi celle des chirurgiens et même des échevins. Le Cat brise toutes ces entraves et les échevins lui tendent la main. Il publie l'inauguration de son cours par affiches avec le titre de professeur et "même" celui de docteur.

L'engouement pour l'anatomie était alors dans l'air du temps car il était de bon ton de "se faire donner des leçons d'anatomie". On peut d'ailleurs retrouver ces notions dès le XVII<sup>ème</sup> siècle avec les célèbres tableaux : "la leçon d'anatomie du Professeur Nicolas Tulp" (1632) de Rembrandt (1609-1669) au Musée Mauritshuis de La Haye ou "la leçon d'anatomie du professeur Roell de Cornelius Troost (1697-1750) au Rijksmuseum d'Amsterdam. Mais ce ne sont pas là les seules évocations de leçons d'anatomie, même si le tableau de Rembrandt est le plus connu ; d'ailleurs Rembrandt lui-même peignit une seconde leçon d'anatomie, celle du docteur Joan Deyman, en 1656, vingt-quatre ans après sa précédente œuvre ; on connaît aussi la leçon d'anatomie du "docteur Sebastiaan Egbertz de Vrij" (1619) de Thomas de Keyser (1597-1667), celle "du professeur Ruysch" (1670) d'Adriaen Backer (1635-1684), une autre du même professeur (1683), due au pinceau de Johan van Neck (1636-1714), toiles figurant au Musée historique d'Amsterdam; il est probable qu'il en existe d'autres.

L'initiative de Le Cat connut un énorme succès et lui attira la sympathie et l'admiration de tous, preuve des sentiments des particuliers mais aussi des corps constitués, le Parlement lui octroyant un cadeau de 2000 livres et même du roi lui-même qui lui envoya des lettres de noblesse avec le titre d'écuyer en 1762. Mieux même, des lettres patentes pour l'école d'anatomie officialisèrent cet enseignement qui devait être gratuit.

La "Chambre commune" où les chirurgiens se réunissaient et faisaient des dissections subit de nombreuses pérégrinations de la rue des Carmes vers la rue Grand Pont, puis la rue Eau de Robec, le Vieux Marché, le clos Saint Marc, puis rue du Chaudron, devenue la rue Géricault. (au niveau du n° 17).

Devant ce succès la ville fut obligée d'accorder aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu le dessus de la porte Bouvreuil pour neuf ans, à compter de la saint Michel. Le Cat y débuta son enseignement le 14 décembre 1738.



*“L’amphithéâtre d’anatomie de la Porte Bouvreuil en 1790”.*

La Porte Bouvreuil fut construite au XIII<sup>ème</sup> siècle sur l’enceinte Nord de Rouen ; elle existait dès 1225, Philippe Auguste ayant, en 1205, fait raser les remparts de Rouen notamment l’ancien château-fort et la Vieille Tour, résidence ordinaire des ducs de Normandie et reconstruit “près de la Porte Bouvreuil” une forteresse qui sera le Château de Bouvreuil. En 1240, Louis IX fit reculer les murailles de Rouen et reconstruisit la porte Bouvreuil qui tirait son nom de l’ancien fief de Bouvreuil, près de cette porte, en dehors de la ville ; cette porte était située sur l’actuel emplacement de la place Bouvreuil, au-dessous de la rue du Cordier, dans l’axe de la rue de la Glacière. Au XV<sup>ème</sup> siècle elle devint la Porte du Chastel, contiguë au château de Philippe Auguste et reprit son nom au XVI<sup>ème</sup> siècle. Elle subit des travaux en 1459 et fut reconstruite en 1520 ; elle fut incendiée en 1705. Démolie de façon définitive en 1802 ; elle était alors louée à Thomas Bellier, “faiseur de noir à noircir”.

A l’époque de Le Cat un seul escalier subsistait sur les deux que devait comporter la construction à l’origine ; il existait un amphithéâtre de deux pièces, l’une tournée vers la ville, avec une seule croisée, l’autre, tournée vers les faubourgs, sans ouverture ; Le Cat en fit créer deux et il entreprit la construction d’une tribune “munie des précautions dues à la délicatesse” car les “démonstrations sont suivies par le beau sexe dont les grâces sont le domaine naturel”, déclare-t-il dans la préface de son traité de l’ouïe en 1768.

L’Hôtel-Dieu participait pour moitié aux frais d’aménagement de cet amphithéâtre.

Mais la présence d’un tel établissement provoquait des désagréments pour le quartier, qu’il s’agisse des odeurs ou des résidus de dissections qui se retrouvaient dans les

ruisseaux. De nombreuses plaintes furent alors enregistrées car aucune attention n'était portée pour éviter ces nuisances.

Une assignation devant le lieutenant général de police fut déposée le 12 décembre 1739 : Cavelier et Leprince se plaignaient de "*mauvaises odeurs*", Duverger "*d'une puanteur horrible*", Chaussert, maîtresse boulangère, de "*la perte de sa clientèle*".

Le Cat plaida sa cause lui-même : il ne nia pas les inconvénients mais il accusa la ville propriétaire des locaux et prétendit qu'il ne pouvait empêcher les chats d'emporter des résidus ni forcer les porteurs à lui livrer de l'eau et il suggéra un branchement sur une prise d'eau proche.

La sentence se réduisit à un avertissement du Lieutenant Général.

Le Cat fut accusé également de profaner des tombes pour obtenir des cadavres pour ses démonstrations mais la morgue était proche, sous l'escalier de la rue Faucon, et les cadavres suffisants.

Il est vrai que des laboratoires clandestins d'anatomie existaient ; c'est ainsi qu'en 1740 une descente chez Jeanson, cordonnier, permit de retrouver un squelette suspendu, avec des organes peints ; cela permit de mettre en évidence un commerce vers l'Angleterre ; Jeanson fut incarcéré.

Le Collège des médecins ne désarmait cependant pas. En 1739 une plainte du Collège des médecins fut déposée car le Cat avait fait "*l'ouverture, sans autorisation, de son cours*". Le Collège fut convoqué le 4 février 1739 pour délibérer ; Le Cat déposa divers papiers mais sans succès.

De nombreux procès s'ensuivirent. On discutait du mérite et de l'utilité des cours : ces "*leçons sont plus curieuses qu'utiles au public*". Le Collège réclama l'appui du Chancelier contre la Communauté des chirurgiens. Mais Le Cat avait probablement la protection puissante de Monsieur Camus de Pontcarré, Premier Président, ce qui lui évita des sanctions. La Peyronnie, premier chirurgien du Roi, qui fut aussi son maître, lui offrit un établissement à Paris, voyant la tournure des événements, mais Le Cat refusa.

Les médecins reprirent alors les cours, plus ou moins bien organisés. Ils échangèrent des correspondances avec les communautés médicales pour réfuter les arguments de Le Cat, ses titres mais Le Cat persista dans son enseignement. Le Collège des médecins s'indignait de ce que "*les chirurgiens entreprennent d'exercer la médecine*" et que, de ce fait, "*il n'y a plus de subordination entre eux et les médecins, au grand préjudice de la société et du bien public*".

Le Médecin du Roi, Fleury, dut reprendre les cours en 1750 mais les choses s'arrangèrent et Le Cat fut nommé officiellement, en 1757, démonstrateur royal de l'école de chirurgie.

Les cours se tenaient toujours à la Porte Bouvreuil. Cette période fut marquée par la publication d'un "*Cours abrégé d'ostéologie*", illustré par Bachelet, à la façon de Vésale, puis par un "*Traité des sens, traité des sensations et des passions*". En 1744, il publie les résultats de ses recherches concernant un automate : "*Description d'un homme automate dans lequel on verra exécuter les principales fonctions de l'économie animale, la circulation, la respiration, les sécrétions et au moyen desquels on peut déterminer les effets mécaniques de la saignée et soumettre au joug de l'expérience plusieurs phénomènes intéressants qui n'en paraissent pas susceptibles.*"

En 1742, Le Cat épouse Marguerite Champossin, âgée de treize ans ; ils auront une fille, Charlotte Bonne qui épousa David en 1765, à dix-sept ans. En 1765 Jean-Pierre David, dont la nomination suscita beaucoup de commentaires, lui est adjoint. C'est l'année où il publie à Amsterdam, son "*Nouveau système sur la cause de l'évacuation périodique du sexe*" avec mention de ses fonctions de démonstrateur royal en anatomie.

Le Cat meurt en 1768 : "*il cessa de vivre, ou plutôt de travailler, le vingtième jour d'août 1768*". David prend sa suite, comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu. David avait été agrégé au collège des chirurgiens en 1766 "*maître des arts, docteur en médecine de l'Université de Paris, et membre de l'Académie Royale de chirurgie. L'agrégation fut directe par égard pour Monsieur de la Martinière, premier chirurgien du Roi et par considération pour Monsieur Le Cat, son beau-père, motifs sans lesquels il n'aurait pas été admis.*"

David a, lui aussi, laissé des traces importantes ; il décrit l'ostéomyélite chronique et la tuberculose vertébrale, avant Pott ! (Huard attribue la description à David et Pott).

En 1784 David meurt prématurément : cinq démonstrateurs sont choisis par la Communauté des chirurgiens : Gamare, Grillon, Leschevin, Ruby et Jean-Marie Henri Pillore. Elève de Le Cat, il réalisa, le premier, une colostomie pour cancer de l'intestin.

Laumonnier, chirurgien-chef, succède à David (de 1784 à 1816) : on lui nomme deux adjoints pour la botanique et les accouchements. Excellent anatomiste, il créa des modèles en cire colorée et fonda une école d'anatomie artificielle dès 1802, officialisée en 1806 par Napoléon. Achille Cléophas Flaubert serait venu à Rouen comme élève de cette école, mais probablement aussi sur les conseils de Dupuytren ; il semblerait également que des raisons de santé aient motivé la venue d'Achille Cléophas Flaubert à Rouen.

En 1788, Laumonnier demande le logis de Mme Le Cat pour y transporter l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil ; en effet, la veuve de Le Cat habite toujours la maison du chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Une contre lettre du Collège demande la création d'une vraie école mais un refus s'oppose à ces demandes.

Avec la disparition de Le Cat sa mémoire devait s'estomper mais il fut un très grand artisan de la création de l'école d'anatomie.

Par la suite, des noms célèbres devaient illustrer l'histoire de l'enseignement de l'anatomie à Rouen : Louis Emmanuel Blanche (1824-1908), petit-fils d'Antoine Emmanuel Blanche, professeur à l'Ecole de Médecine, cousin d'Emile Blanche qui soigna Guy de Maupassant, petit cousin du peintre Jacques Emile Blanche, Seyer en 1791, Achille Cléophas Flaubert, en 1815, arrivé à Rouen en 1806, fils de Nicolas Flaubert, artiste vétérinaire à Nogent, "Prévôt d'anatomie de l'hospice d'humanité de Rouen" (de 1816 à 1846).

Gustave Flaubert suivait les dissections de son père et de son frère. "*que de fois, avec ma sœur, n'avons nous pas grimpé au treillage et, suspendus entre la vigne, regardé curieusement les cadavres étalés*" déclare-t-il. Sa fréquentation du milieu médico-chirurgical et particulièrement anatomique a suscité des commentaires divers : Merry Delabost déclare "Madame Bovary est une œuvre de critique ou plutôt d'anatomie". Pennetier prétend que "Flaubert s'est disséqué lui-même". Enfin, Gustave Flaubert lui-même, dans son *Dictionnaire des idées reçues* fait de nombreuses allusions à la médecine et aux médecins et chirurgiens.

De nombreux efforts furent faits ensuite pour officialiser l'enseignement médical et en particulier anatomique à Rouen. Mais cet enseignement médical ne prit corps qu'en 1829, lors de la création d'une école secondaire de médecine !

Hérophile, maître de Galien à Alexandrie déclarait : *“par-dessus tout le médecin devra connaître les limites de son pouvoir, car celui là seul qui sait distinguer le possible de l'impossible est un médecin parfait”*. L'anatomie permet d'approcher cette réalité concrète et rend souvent conscient le médecin de la nécessaire humilité devant les faits, imposant de bien connaître ses limites.

Le Cat a donc contribué à cet aspect humaniste de la médecine, tant il est vrai que c'est, certainement, l'œuvre d'anatomiste de Le Cat qui a le mieux supporté les épreuves du temps.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU-GUITRANCOURT J-B. : “Les maîtres et les amis de Le Cat”. *Bulletin analytique Académie de Rouen*, 1979, 47-48.
- AVENEL A. - “*Le Collège des médecins de Rouen*”. A. Péron, Rouen, 1847.
- BAILLERE-DELESMET. - “Eloge de Monsieur Le Cat.” - *séance du 2 août 1769 de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen*, 1769, BM Rouen Nm 826.
- BERTEAU P. - “Claude Nicolas Le Cat, chirurgien rouennais” *Revue Médicale Rouennaise*, 1968, 10, n° 10, 743-822.
- BERTEAU P. - “Une grande figure médicale rouennaise : Claude Nicolas Le Cat”. *Ouest Médical*, 1971, 7-33.
- BERTEAU P. - “Histoire de l'enseignement de l'anatomie à Rouen”. *Ouest Médical*, 1971, 24, n° 19, 1623-1630.
- CERNE A. - “Le mariage de Le Cat”. *Normandie Médicale*, 1929, 40, n° 10, 238-240.
- DE BEAUREPAIRE C. - “Les obsèques de Le Cat” *Bull. Soc. Histoire de la Normandie*, Années 40-43, Lestringant Edit. Rouen.
- DUCABLE G. - “Un chirurgien rouennais au siècle des lumières : Claude Nicolas Le Cat” - *Etudes Normandes*, 1995, n° 1, 29-34.
- GOSSELIN E. - “*Les barbiers et les chirurgiens en Normandie avant 1792*”, Gagniard Edit. Rouen, 1864.
- HUE F. - “*Histoire de l'hospice général de Rouen : 1602-1840*”, Lestringant Edit., Rouen, 1903.
- HUE F. - “*La communauté des chirurgiens de Rouen : 1407-1791*”, Lestringant Edit., Rouen, 1913.
- LEPINE P. - “Claude Nicolas Le Cat et son temps”, *Bulletin analytique Académie de Rouen*, 1979, 33-45.
- LIGER J. - “Les sciences à Rouen du XVIIème au XXème siècles”, *Connaître Rouen*, 1972.
- M.T.S. - “Passé des établissements hospitaliers à Rouen”, *Etudes normandes*, 1958.
- TROUDE R. - “Le Cat, critique de Jean-Jacques Rousseau”. *Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie*, 1956, n° 111, 77.
- TROUDE R. - “Le Cat et l'Académie de Rouen”, *Bulletin analytique de l'Académie*, 1979, 27-32
- TROUDE R. - “Notes sur Le Cat”, *Bulletin analytique de l'Académie*, 1979
- VETTER T - “Claude Nicolas Le Cat”. A paraître.

#### RÉSUMÉ

*Claude Nicolas Le Cat fut le fondateur ou tout au moins l'organisateur de l'enseignement de l'anatomie à Rouen. Il se heurta à de nombreuses difficultés ; sa ténacité, sa grande capacité de travail, le renom qu'il sut acquérir en firent un des maîtres de l'anatomie et de la chirurgie au XVII<sup>e</sup> siècle.*

*L'école d'anatomie qu'il contribua à créer se prévalut par la suite de noms également célèbres.*

#### SUMMARY

*Claude Nicolas Le Cat was the founder, at least the organizer of anatomy teaching in Rouen. He collided with many difficulties ; his tenacity, his work capacity, the reputation he acquired, made him an intellectual leader in anatomy and surgery during the XVII<sup>th</sup> century.*

*The school of anatomy he contributed to create was pride to enlist well-known and famous names.*